

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Mines : formation sur la gestion des risques



Photo: AN

Les participants à la formation.

GMNN
Libreville/Gabon

ACQUÉRIR et s'approprier les outils de prévention et de gestion des risques géologiques et miniers conformément aux meilleures pratiques en la matière. C'est l'objectif général de la formation ouverte lundi à l'École des mines et de la métallurgie de Moanda. La rencontre, qui réunit des stagiaires venus de 14 pays ayant en partage la langue française, était présidée par le ministre des Mines et de la Géologie, Elvis Ossindji. Cet atelier organisé par le projet PanAfGeo, est le fruit d'un partenariat global dans le domaine des géosciences, entre l'organi-

sation des services géologiques européens et l'Organisation des services géologiques africains, sous l'égide de l'Union africaine (UA).

Les enseignements tournent autour des problématiques telles que les tremblements de terre, les glissements de terrain, les éruptions volcaniques, ainsi que les risques liés aux impacts environnementaux de l'exploitation minière : la pollution de l'eau et de l'air, la dégradation des sols et la perte de la biodiversité, la pollution-contamination et son impact sur les populations locales, la gestion des rejets miniers et leur valorisation, le traitement des sites de décharge et l'économie circulaire.

Une mission de la BAD à la CNLCEI

SCOM
Libreville/Gabon

UNE mission de la Banque africaine de développement (BAD), conduite par le chef de division Sékou Kéita, était, vendredi passé, au siège de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI). La préparation du Document de stratégie pays (DSP) 2023-2027 était au menu des échanges entre les représentants de l'institution financière et les membres de la Commission présidée par Nestor Mbou.

D'emblée, les principaux objectifs de cette mission ont été déclinés par le chef de division de la BAD. Aussi s'agit-il de tirer les principaux enseignements de la mise en œuvre du DSP précédent 2016-2022 relativement aux aspects de la gestion des finances publiques. Mais aussi d'intégrer une stratégie fiduciaire (valeurs fictives, fondées sur la confiance à celui qui les émet) cohérente



Photo: DR

Un instantané des échanges entre le président Nestor Mbou et la délégation de la BAD conduite par Sékou Kéita.

dans le DSP découlant des analyses précédentes. Et mener un dialogue avec la Cour des comptes ainsi que d'autres structures de contrôle interne, afin d'explorer les voies et moyens permettant de matérialiser leurs futures implications dans le cycle des opérations financées par la Banque.

À noter que le président de la CNLCEI a mis à profit cette rencontre pour rappeler aux

représentants de la BAD que son institution avait dernièrement, dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, saisi celle-ci pour obtenir des informations précises concernant le financement mis à la disposition du Gabon dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Et Nestor Mbou de relever : " Votre silence à ce propos nous a, à bien des égards, surpris."

Le clin d'œil de Lybek



ITIE-GABON : le collège administration publique élabore un protocole d'accord

JMN
Libreville/Gabon

LE collège administration publique de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE-GABON) vient d'organiser à son siège de Libreville un atelier de validation du protocole de participation des administrations impliquées dans la gouvernance du secteur extractif au Gabon.

L'objectif de cette activité, qui s'inscrit dans le cadre des exigences de la norme ITIE 2019, visait à conduire les administrations concernées à établir des normes ou règles d'échanges, de communication, etc. Il s'est donc agi pour les parties prenantes de s'accorder et de consigner dans un document toutes les modalités pratiques qui faciliteront la contribution de chaque



Photo: AN

Une vue de l'atelier.

administration impliquée à la mise en œuvre de transparence, de bonne gouvernance et de divulgation systématique des données.

À l'issue de l'adoption du protocole de participation, le collège administration publique disposera désormais d'un outil lui permettant de mobiliser les parties prenantes concernées par

la mise en œuvre de la norme ITIE 2019, sur la base de leurs engagements de participation. Toute chose qui présentera l'avantage d'améliorer le fonctionnement interne du collège, de faciliter la collecte et la consolidation des données et des informations sur les industries extractives provenant des administrations publiques.